

Décision

Générale

colonial

Décision n° 43-213-1914 Mouvements

n° 43-213-1914

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

27 juillet 1914

Numéro JO

n° 213 du 31/07/1914

Date du numéro

31 juillet 1914

TEXTE INTÉGRAL

Un administratif de 7 mois à passer en France est accordé à M. Koque Marius, adjoint de 1er classe des affaires indigènes à la Côte Française des Somalis.